

Mise en œuvre du Schéma directeur cyclable du Pays de Fontainebleau, phase court terme : Présentation des Axes / Actions, et du calendrier prévisionnel de réalisation

Axe 1 - Etudes	
Enjeux et objectifs	<p>Enjeux : Le frein principal à l'usage du vélo sur la CAPF est le manque d'infrastructures sécurisées. Les déplacements vers les principales communes du territoire sont nombreux, et une part non négligeable se fait sur de courtes distances. Notamment, les déplacements vers les pôles d'activités, de services et d'équipements (établissements scolaires, loisirs, gare,), sont particulièrement importants et justifient la mise en œuvre d'aménagements de qualité. De plus, il y a un fort potentiel de rabattement vers les 6 gares du territoire, les aires de covoiturage, le transport en commun : cela favorise l'intermodalité et rend accessible les polarités extérieures à la Communauté d'agglomération (Melun, Nemours, Paris...).</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un plan de jalonnement des itinéraires futurs et actuels et une cartographie précise (temps, dénivelé et distance) à décliner pour le grand public. ➤ Développer les supports de communication pour pouvoir informer les cyclistes des itinéraires cyclables (flyers, panneaux d'information, etc) ➤ Augmenter le nombre de Km d'aménagement accompagné d'une signalétique cohérente et hiérarchisée ➤ Connection au réseau vélos Ile de France et territoires voisins
Description technique du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma de jalonnement des itinéraires cyclables : élaboration du programme de déploiement du jalonnement cyclable (charte, signalétiques, numérotation, rabattement, entretiens, pilotage de suivi etc), permettant d'informer les cyclistes sur les itinéraires conseillés, et les non-cyclistes sur l'existence d'un réseau cyclable, pour effectuer leurs déplacements du quotidien. Ce programme de jalonnement devra être suivi de la création d'outils de communication à publier sur différents supports de l'intercommunalité : une carte en ligne pour toucher un large public, des cartes sur les lieux de passage et intermodalités, et du jalonnement le long du trajet pour faciliter le guidage. L'étude pour élaboration du schéma de jalonnement est estimée à 50 000 euros. (Action 3.3 du SDC) - Etude AMO pour la mise en place de la phase court terme, création de l'itinéraire, afin d'assurer sa montée en compétence en mobilité active la collectivité se doit de recruter une assistance à maîtrise d'ouvrage vélo, qui l'aidera à piloter ces projets de liaison cyclable : lancement des études pré

	<p>opérationnelles, accompagnement sur les travaux de maîtrise d'œuvre. Cela pour décliner dans un premier temps, la phase court terme du schéma directeur cyclable (rédaction DCE, CCTP, assistance à choix des entreprises, : coût estimé à 60 000 euros. (Action 1.1)</p> <p>Cette étude comprend la connexion du SDC au réseau vélo Ile de France : la Région Ile-de-France prévoit dans son Plan Mobilité Ile-de-France révisé une liaison directe de Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry jusqu'à Paris. Afin d'assurer cette jonction rapide vers les pôles urbains majeurs répondant à des enjeux touristiques et du quotidien, la collectivité se doit de recruter pour atteindre cette ambition une assistance à maîtrise d'ouvrage vélo qui l'aidera à piloter ces projets de liaison cyclable en lien étroit avec la région : lancement des études pré opérationnelles accompagnement sur les travaux de maîtrise d'œuvre. Le coût de l'étude du projet de raccordement au réseau vélo Ile-de-France est estimé à 30.000 euros. (Action 1.7)</p> <p>Totalité AMO pour la création d'itinéraires : 90 000 euros (Action 1.1 + Action 1.7)</p>
--	---

Axe 2 - Services	
Enjeux et objectifs	<p>Enjeux : Le diagnostic mené via questionnaire montre que le manque de stationnements sécurisés pour vélos est un frein majeur à la pratique de celui-ci (derrière le manque d'infrastructures sécurisées et la météo). Le vélo, ça s'apprend aussi. Accompagner les jeunes à découvrir le vélo permet d'assurer une pratique sur la durée. Pour les cyclistes du quotidien ou occasionnels, il est important de pouvoir réparer et entretenir son vélo, afin que cela devienne une solution de mobilité opérationnelle et peu onéreuse au quotidien.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter le nombre de place de stationnement vélo en zone rurale, sur sites publics, accès aux services publics ; ➤ Augmenter la part des scolaires sensibilisés à la pratique du vélo ➤ Permettre à des non cyclistes d'apprendre à faire du vélo, ➤ Augmenter le nombre de participants aux ateliers « remise en selle » proposés chaque année ➤ Promouvoir la création de nouveaux ateliers de réparation, organisé chaque année par des partenaires ➤ Augmenter le nombre de bornes d'autoréparation installées sur le territoire

Description technique du projet

- **Création de place de stationnement vélo**, installation d'arceau dans les équipements intercommunaux sur les 26 communes, à proximité des équipements : 1ere phase de déploiement de stationnement vélo : **34 000 euros**, 17 points de la CAPF en tenant compte des augmentations coûts matériaux sur la période à court terme des 3 années. **(Action 2.1). D'autres arceaux seront financés par les communes via leur politique communale.**
- **Stationnement événementiel**, Développement des places de stationnements événementiel, via l'achat de stationnement vélo événementiel, (ex : achat par la CAPF de stationnement événementiel), type Altau Mobile qui peuvent être fixer au sol puis être déplacer 20 000 euros (action 2.1)
- **Généraliser la mise en place du programme « savoir rouler »** (pour information, hors AAP ADEME, porté par les associations labellisées « génération vélo » par la FUB et pouvant obtenir des aides FUB) : le vélo ça s'apprend, accompagner les jeunes à découvrir le vélo permet d'assurer une pratique sur la durée. L'appréhension à remonter sur un vélo est également souvent sous-estimée chez les moins jeunes et pourtant la pratique du vélo est un véritable levier d'épanouissement et d'autonomie chez les jeunes la pratique du vélo nécessite un apprentissage pour assurer la sécurité de tous. Sensibiliser la mise en œuvre réglementaire du programme savoir rouler à vélo auprès des communes, des groupes scolaires de l'intercommunalité via des conventions des associations labellisées avec les mairies. **(Action 2.2)**
- **Proposer des stages de remises en selles à destination des adultes**, via les associations d'usagers vélos du ou les cafés vélos soutenus par la CAPF. Ces ateliers aborderont une partie statique axée sur le vélo en lui-même et une partie dynamique avec mise en situation réelle. Ces séances peuvent aussi bien être proposées à la demande que lors d'événements sur le territoire. convention financière estimée à **10.000€ par an soit 30.000€.** **(Action 2.2)**
- **Soutenir l'installation d'ateliers d'autoréparation, de réparateurs mobiles et de cafés vélo** : soutenir les professionnels de la réparation sur le territoire mais aussi les associations du type Repair-café (la CAPF passera une convention pour ces prestations avec ces associations pour organiser 4 ateliers participatifs chaque année (production de factures), estimé à **5.000 euros par an soit 15.000 euros.** **(Action 2.3)**
- **Installer des bornes d'entretien sur les sites intercommunaux et sites à enjeux touristiques.** Ces bornes permettent aux cyclistes d'effectuer des réparations mineures au cours de leur trajet, ceux-ci ont souvent besoin de matériel accessibles en dehors du domicile. Cette action est destinée en particulier aux personnes effectuant des trajets de longue distance. La CAPF prévoit d'installer des

bornes de réparation sur les différents itinéraires, l'objectif est de commencer à les déployer en 2025 jusque en 2032 : prévisionnel 5 bornes jusque fin 2026, valeur **15.000€**. (**Action 2.4**)

➤ **Comptage : installer des bornes de comptage** sur les axes les plus fréquentés. Cela dans le but de connaître la fréquentation des différentes infrastructures, et s'en servir de moyen de communication. L'objectif serait d'en installer 5 sur les points stratégiques du territoire : **25.000 € (action 4.5)**

Axe 3 – Communication / Animation

Enjeux et objectifs

Enjeux : Les aménagements et les services sont 2 maillons essentiels pour développer la pratique cyclable. **Des événements de promotion du vélo permettront d'accompagner ces 2 volets**, afin de transmettre sur le terrain à la population les bonnes informations et d'inciter les citoyens à modifier leurs habitudes de mobilité. Ces événements permettent également de **sensibiliser cyclistes et automobilistes** à la sécurité routière sur des voies partagées, et aux règles de bonne conduite à adopter.

Objectifs:

- Augmenter l'accès peu onéreux du vélo à tous les publics : ventes de vélos d'occasion par des « bourse vélo » organisé sur le territoire
- Augmenter l'intérêt de l'usage du vélo, notamment par la participation à la fête du vélo du Pays de Fontainebleau
- Rendre visible sur les supports de cartographie en ligne les itinéraires vélos : nombre de Km présent sur les applications d'itinéraires cyclables
- Permettre aux usagers de faire des retours grâce à la géolocalisation une application vélos
- Réaliser un guide des bonnes pratiques accessible au plus grand nombre (cyclistes et automobilistes), afin de sensibiliser aux bonnes pratiques du code de la route

Description technique du projet

- Organiser des **bourses aux vélos** : bien que le vélo soit moyen de déplacement bien moins onéreux que la voiture individuelle cela peut toutefois engendrer à court terme des dépenses supplémentaires pour les ménages dont le vélo vient en addition de la voiture comme moyen de transport. L'organisation de bourse aux vélos en accompagnement des associations pour donner la possibilité de se procurer un vélo à moindre coût. Le but est de signer une convention avec des associations pour organiser ces bourses à vélo au moins une

fois par an, montant de la convention environ **3000€ par an. (Action 3.1) soit 9000€.**

- **Organiser la fête annuelle du vélo** : les aménagements et les services sont 2 maillons essentiels pour développer la pratique cyclable. Des événements de promotion du vélo permettront d'accompagner ces 2 volets, afin de transmettre sur le terrain à la population les bonnes informations et d'inciter les citoyens à modifier leurs habitudes de mobilité. Le but est de sensibiliser les cyclistes mais aussi les automobilistes à la sécurité routière et aux règles de bonne conduite à adopter. L'objectif de la CAPF est de s'accrocher à l'événement national « mai à vélo ». En 2024, l'événement « mai à vélo » sur le territoire de la CAPF a été préparé en 1 mois, il a attiré 300 personnes et 15 stands vélos, il a coûté près de 15.000 euros. L'objectif serait de réaliser un grand événement sur le territoire, rassemblant à minima 1000 à 2000 personnes, et tous les partenaires vélos du territoire, de créer des conférences, des démonstrations, des ateliers. L'idée est de proposer un événement autour du vélo accueillant toute la vélo sphère du sud Seine-et-Marne, proposer des actions (un spectacle d'acrobatie à vélo) Le budget prévisionnel est de **30 000 euros par an soit 90 000€/ sur 3 ans.**
A la fête du vélo, intégrer le festival « tous en selle » permettra aussi à la CAPF de proposer la diffusion de courts métrages pendant la fête du vélo, et ayant comme sujet le vélo, sur 3 ou 4 jours sur le territoire : 15 courts métrages sont diffusés sur 2 à 3 jours dans les cinémas et salles polyvalentes du territoire, débats, publics scolaires, ALSH, Coût de **10.000 euros par an, soit 30.000 euros** / sur la durée du programme à CT (3 ans). **(Action3.2)**

- Intégrer nos itinéraires dans une **cartographie interactive vélo et toujours actualisée des itinéraires cyclables** : la cartographie en ligne est utilisée par de nombreux cyclistes pour calculer les itinéraires cyclables les plus optimaux au regard de différents critères comme la rapidité le confort la sécurité. Sur le territoire de la CAPF, il y a un enjeu d'identification des itinéraires les plus adaptés, notamment dans le périmètre de la forêt de Fontainebleau où les informations sur la qualité du revêtement sont peu disponibles. Les outils cartographiques permettent aussi aux usagers de faire des retours d'expérience sur la plateforme en vue de mettre en œuvre des améliorations sur les itinéraires. Coût estimé à environ **21.000€ (soit 7000 par an et 21.000€ sur 3 ans** : licence annuelle 4.500€ HT + 0.03€ HT /habitant exemple application GEOVELO). **(Action 3.4)**

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, imprimer et diffuser un guide des bonnes pratiques à adopter pour circuler en sécurité : la présence de plus en plus importante de cyclistes augmente le nombre d'usagers sur la route. Les interactions entre usagers sont de plus en plus nombreuses et des conflits d'usage peuvent apparaître. Il est donc important d'informer les usagers sur les comportements de chacun pour apprendre à se connaître et ainsi mieux réagir en cas de situation potentiellement dangereuse. L'objectif est donc de réaliser un guide de bonnes pratiques de l'imprimer et de le diffuser, par boîtes aux lettres et sur les réseaux de communication de la CAPF : coût estimé environ 20.000€ (5.000 exemplaires réalisés en interne, en valorisant les données du CD77). (Action 3.5)
--	---

Axe 4 – Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission vélo / mobilités actives							
Missions pressenties pour le/la chargé(e) de mission	Temps consacré prévisionnel			Descriptif de l'action	Objectifs de l'action	Public(s) cible(s)	
	chargé mission vélo	chargé mobilités	cadre de vie travaux				dev éco
Action 1 : Schéma d'aménagement des itinéraires cyclables (3.3)	0,1	0,1	0,05	0,05	Réaliser une carte des itinéraires cyclables avec les informations de temps, de dénivelés et de distance.	Informers les cyclistes sur les itinéraires cyclables	Usagers

Accusé de réception en préfecture
 077-260072346-20240711-2024-074-AR
 Date de réception préfecture : 11/07/2024

Action 2 : Augmenter le stationnement cyclable (2.1)	0,05	0,05	0,1		Augmenter le nombre d'arceaux qualitatifs à proximité des lieux d'intérêt, notamment les mairies	Augmenter le stationnement vélo	Usagers, Scolaires
Action 3 : Généraliser la mise en place du programme « savoir rouler » (2.2)	0,05			0.01	Accompagner les associations dans la mise en œuvre du programme « savoir rouler à vélo » auprès des groupes scolaires de l'intercommunalité.	Développer l'apprentissage du vélo sur la durée (public scolaire)	Usagers, Scolaires
Action 4 : stages de remises en selle à destination des adultes (2.2)	0,05	0,01		0.01	Organiser avec les associations des séances de remise en selle	Développer l'apprentissage du vélo sur la durée (public adulte)	Usagers
Action 5 : ateliers d'autoréparation, de réparateurs mobiles et de cafés vélo (2.3)	0,05	0,01		0,05	Organiser avec des associations et des ESS des ateliers participatifs d'entretien et d'autoréparation avec les associations	Développer les services de réparation	Usagers
Action 6 Installer des bornes d'entretien (2.4)	0,05	0,01	0,1	0,05	Installer des bornes d'entretien et de gonflage sur les itinéraires majeurs.	Multiplier les équipements d'entretien et de réparation en libre-service	Usagers
Action 7 Organiser des bourses aux vélos (3.1)	0,05	0,01			Organiser des bourses aux vélos en partenariat avec les associations	Augmenter le nombre de vélos disponibles	Usagers

Action 8 organiser fête du vélo (3.2)	0,2	0,1			0,1	Organiser une fête du vélo	Organiser des événements de promotion du vélo et de sensibilisation	Usagers
Action 9 cartographie des itinéraires cyclables (3.4)	0,2	0,15	0,05	0,05	0,05	Etablir un partenariat avec une entreprise de cartographie des itinéraires cyclables	Améliorer la cartographie en ligne du territoire	Usagers
Action 10 guide des bonnes pratiques (3.5)	0,15	0,05			0,05	Réaliser, imprimer et diffuser un guide des bonnes pratiques pour informer les usagers sur les comportements que chacun doit adopter.	Sensibiliser les usagers aux pratiques à adopter pour circuler en sécurité	Usagers, piétons, automobilistes
TOTAL	1	0,5	0,25	0,15	0,33			

Soit 1 ETP chargé de mission vélo / mobilités actives (à recruter) et 0.5 ETP du chargé mobilité (en poste) + 1 ETP chargé d'opération itinéraire cyclable en cours de recrutement au pôle Cadre de vie/ travaux

Pour information : tableau estimatif des moyens humains répartis par actions , source Schéma Directeur Cyclable de la CAPF 2024-2032

Axe	Action	Moyens humains			
		2024 - 2026	2027 - 2029	2030 - 2032	
1 - Réseau cyclable	1 - Réseau cyclable	1,0	2,0	3,0	
	2 - Intersections	-	-	-	
	3 - Continuités dans les bourgs	0,2	0,2	0,2	
	4 - Refonte de voirie	0,1	0,1	0,1	
	5 - Entretien	0,2	0,3	0,4	
	6 - Itinéraires en forêt	-	-	-	
	7 - Réseau Vélo Île-de-France	0,1	0,1	0,1	
	8. Revêtement	-	-	-	
Sous total	1,6	2,7	3,8		
2 - Services	1 - Stationnement vélo	0,3	0,3	0,3	
	2 - Apprentissage	0,1	0,1	0,1	
	3 - Services de réparation	0,1	0,1	0,1	
	4 - Equipements de réparation	0,1	0,1	0,1	
Sous total	0,6	0,6	0,6		
3 - Communication	1 - Augmenter le nombre de vélos	0,1	0,2	0,2	
	2 - Événements	0,1	0,1	0,1	
	3 - Information	0,2	0,1	0,1	
	4 - Cartographie	0,1	0,1	0,1	
	5 - Sensibilisation	0,3	-	-	
Sous total	0,8	0,5	0,5		
4 - Gouvernance	1 - Constitution d'une équipe	0,1	0,1	0,1	
	2 - Concertation	0,1	0,1	0,1	
	3 - Pilotage	0,1	0,1	0,1	
	4 - Montée en compétence	0,1	0,1	0,1	
	5 - Système de comptage vélo	0,1	0,1	0,1	
	6 - Exemplarité	0,1	0,1	0,1	
Sous total	0,6	0,6	0,6		
Total		3,6	4,4	5,5	

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20240711-2024-074-AR
Date de réception préfecture : 11/07/2024